



Programme Communal de Développement Rural

Partie 3

Diagnostic partagé

AUTEUR DE PROJET



Rue des Chasseurs Ardennais, 32
B-6880 BERTRIX
Tél ; 061/41 54 54 - Fax 061/41 55 07
info@impact-sprl.be - www.impact-sprl.be

Table des matières

1	Diagnostic partagé – Tableaux AFOM.....	5
1.	Axe « société » : Vivre ensemble à Vresse-sur-Semois	5
2.	Axe « Territoire » : Habiter à Vresse-sur-Semois	13
3.	Axe « Economie » : Travailler et entreprendre à Vresse-sur-Semois.....	20
2	Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans - Enjeux	26

Méthodologie

L'analyse des caractéristiques socio-économiques (partie 1 du PCDR) a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire, ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques. A ce stade, une analyse de données socio-économiques, notamment sous la forme d'un tableau « AFOM » - Atouts, Faiblesses, Opportunités (Ressources) et Menaces (Problématiques) – a été réalisée et des enjeux de développement ont été proposés.

Les résultats de la participation des habitants (partie 2 du PCDR) via les consultations villageoises, la rencontre avec les personnes ressources et les éléments issus des rencontres thématiques (Personnel communal, Conseil Consultatif Communal des Aînés, les jeunes et les enfants) constituent une approche des souhaits de la population et apportent la perception et la réalité vécues de la commune.

Bien que la réflexion se veuille transversale, le rapport est présenté selon les thématiques abordées lors de la phase de consultation, selon trois axes, à savoir :

- **Axe « Société » : Vivre ensemble à Vresse-sur-Semois ;**
- **Axe « Territoire » : Habiter à Vresse-sur-Semois ;**
- **Axe « Économie » : Travailler et entreprendre à Vresse-sur-Semois.**

L'analyse croisée de ces données « objectives » et « subjectives » a permis d'aboutir à un diagnostic partagé (partie 3 du PCDR).

Le diagnostic partagé est présenté sous la forme de tableaux « AFOM », définis selon les actions du « système » commune. Ce système regroupe l'ensemble des acteurs en lien avec la commune (habitants, forces vives, etc.)

Axes	Aspects positifs	Aspects négatifs
INTERNE Tout ce qui peut être maîtrisé par des actions du « système » commune	Les FORCES sont les aspects positifs internes que contrôle l'organisation, sur lesquels on peut bâtir dans le futur.	Les FAIBLESSES sont les aspects négatifs internes mais qui sont contrôlés par l'organisation, pour lesquels des marges d'amélioration existent.
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par des actions du « système » commune	Les OPPORTUNITÉS sont les possibilités extérieures positives, dont on peut éventuellement tirer parti, dans le contexte des forces et faiblesses actuelles. Elles se développent hors du champ de l'organisation.	Les MENACES sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures, qui peuvent empêcher ou limiter le développement de l'organisation. Elles sont souvent hors du champ d'influence de l'organisation.

Un code couleurs a été utilisé afin de distinguer les éléments issus de la partie 1 et des apports de la population.

Validés en Commission Locale de Développement Rural (CLDR), les enjeux centraux issus de ce diagnostic partagé serviront de base aux réflexions menées par les groupes de travail. Il en ressortira donc une vision synthétique des pistes de développement souhaité à un horizon de dix ans, premières tendances vers la définition d'une stratégie de développement.

Notons que le développement rural se veut être représentatif des besoins de la population. Les différents éléments d'analyse ont été soulevés par les habitants ayant participé aux consultations villageoises et s'étant exprimé lors de ces réunions.

En ce sens, ce diagnostic partagé constitue l'étape intermédiaire entre l'analyse des caractéristiques de la commune et l'élaboration de la stratégie.

1 Diagnostic partagé – Tableaux AFOM

1. Axe « société » : Vivre ensemble à Vresse-sur-Semois

Démographie

INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » commune	Atouts	Faiblesses
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	Opportunités <i>☆ Jeunesse dans les villages (Sugny/Bagimont, Nafraiture, Alle), participant au dynamisme local</i>	Menaces △ Faibles densité et niveau de population (25 hab/km ² - 2.540 habitants) △ Décroissance démographique (- 4,0 % depuis 1992) △ Micro-région démographiquement peu attractive △ Solde naturel négatif de 2010 à 2021 : Plus de décès que de naissances △ Projections démographiques peu favorables d'ici 2035 (décroissance démographique de 7,4 % par rapport à 2021, baisse de 12,1 % des moins de 20 ans, augmentation de 22,4 % des plus de 65 ans) △ Âge moyen le plus élevé de la Région wallonne (48,5 ans) et forte proportion de personnes âgées (27 % de 65 ans et plus) △ Faible part des moins de 20 ans (16,3 % de la population) et exode de la jeune population △ Publics précarisés (24,6 % de la population est bénéficiaire de l'intervention majorée)

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Une situation démographique préoccupante

Depuis les années 1990, la Commune de Vresse-sur-Semois voit sa population diminuer (- 4,0 % depuis 1992). Cette décroissance démographique s'explique par un solde naturel négatif de 2010 à 2021.

Le territoire se caractérise pour sa population relativement âgée. Avec l'âge moyen le plus élevé de la Région wallonne, Vresse-sur-Semois possède une très faible part des moins de 20 ans et connaît un exode de sa jeune population. En effet, la Commune fait face au départ des habitants d'une vingtaine d'années, traduisant un départ des jeunes adultes au moment de leur entrée dans la vie active. La population apprécie toutefois les jeunesses présentes à Sugny, Nafraiture et Alle, participant considérablement au dynamisme des villages. Elle insiste sur la nécessité de trouver des solutions pour encourager l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire, plus spécifiquement de jeunes et de familles.

De plus, des évolutions socio-économiques d'ici une dizaine d'années seront à prendre en compte. En effet, selon des projections démographiques statistiques¹, la commune de Vresse-sur-Semois connaîtrait un vieillissement de sa population (- 12,1 % des moins de 20 ans ; + 22,4 % des plus de 65 ans). De plus, la décroissance démographique constatée aujourd'hui tend à poursuivre la même dynamique. D'ici 2035, la population diminuerait de 7,4 % par rapport à 2021. Ces évolutions socio-économiques vont entraîner des répercussions sur les besoins des habitants, notamment sur l'offre en logements et les services.

Services à la population

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Écoles maternelles et primaires ☺ Écoles accueillant des élèves transfrontaliers ☺ Accueil extrascolaire ☺ Bus scolaire ☺ Accueil temps libre ☺ MCAE « Les P'tichoux » ☺ Aides aux personnes âgées (aides à domicile, repas, transport, maison de repos, etc.) ☺ Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) ☺ Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ☺ Résidence Saint-Hubert, maison de repos située à Bièvre, gérée par les communes de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois ☺ Plan de Cohésion Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Manque de places dans la crèche communale ☹ Absence d'activité à destination des adolescents

¹ Projections démographiques de l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique)

	<p>☺ <i>Centre Public d'Action Sociale (CPAS) et nombreux services développés (repas à domicile, etc.)</i></p> <p>☺ <i>Espace Public Numérique « Cyber Semois »</i></p>	
<p>EXTERNE</p> <p>Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p>Opportunités</p> <p>☆ <i>Point poste à Bohan</i></p> <p>☆ <i>Distributeur de billets à Vresse</i></p> <p>☆ <i>Pharmacie</i></p> <p>☆ <i>Nombreux services présents dans la commune (Vétérinaire, coiffeur, etc.)</i></p> <p>☆ <i>Centre pour demandeurs d'asile Fedasil</i></p> <p>☆ <i>Deux structures d'accueil pour personnes adultes souffrant de déficiences mentales (Centre Jean Allard et Revivre à Sugny)</i></p> <p>☆ <i>Résidence Seigneurie du Moulin</i></p>	<p>Menaces</p> <p>⚠ <i>Manque de médecins</i></p> <p>⚠ <i>Manque d'un relais médical</i></p> <p>⚠ <i>Médecins vieillissants (Alle)</i></p> <p>⚠ <i>Manque d'infrastructures médicales (les habitants se font soigner en dehors de la commune)</i></p> <p>⚠ <i>Craintes vis-à-vis de la délocalisation de l'hôpital de Libramont-Chevigny vers Houdemont (Habay)</i></p> <p>⚠ <i>Lacune des services d'urgence (absence de réseau ASTRID)</i></p> <p>⚠ <i>Point poste dépendant d'un commerçant privé à Bohan : quid de sa pérennité ?</i></p> <p>⚠ <i>Absence de boite aux lettres à Bagimont</i></p> <p>⚠ <i>Manque de service bancaire : un seul distributeur de billets à Vresse</i></p> <p>⚠ <i>Distributeur de billets souvent en panne</i></p> <p>⚠ <i>Absence d'école secondaire</i></p> <p>⚠ <i>Implantations scolaires menacées de fermeture pour cause d'un manque d'élèves</i></p> <p>⚠ <i>Fermeture de l'école de Membre en 2014</i></p>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Des besoins pour différents publics (petite enfance, adolescence, personnes âgées)

Bien que peu nombreuse sur le territoire, l'enfance bénéficie de l'Accueil Temps Libre (ATL), de l'accueil extrascolaire et de la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE) « Les P'tits choux ». Cette dernière étant agréée pour 18 enfants, la population regrette un manque de places au sein de l'infrastructure. Un manque de plaines de jeux et une absence d'activités à destination des adolescents sont constatés. Il est également soulevé que les jeunes manquent d'un endroit où se retrouver.

Les aînés peuvent bénéficier de la maison de repos « Résidence Seigneurie du Moulin » à Membre. La commune de Vresse-sur-Semois est également engagée dans la gestion de la Résidence Saint-Hubert, aux côtés des communes de Bièvre et Gedinne. Malgré la présence de ces structures, un sentiment d'isolement est perçu chez les aînés, très certainement accentué par les confinements engendrés par la crise sanitaire de la Covid-19. Pourtant, le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des aînés, est à l'initiative de nombreuses actions : « cafés papote », cours de gymnastique et d'informatique, ou encore la mise à jour et la distribution d'un « guide pour aînés ». Les services mis en place par le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), le CCCA et les aides à destination des aînés sont très bien perçus par la population. Cette dernière propose de développer davantage l'aide intergénérationnelle, afin de rompre l'isolement vécu par certaines personnes âgées. En effet, les consultations villageoises ont fait émerger la volonté de mettre en place des activités et des zones intergénérationnelles dans les villages. Un manque d'un endroit de rencontres pour les aînés est néanmoins présent. Une réflexion doit être menée sur les équipements nécessaires au vieillissement de la population actuel et à venir (activités, infrastructures, résidences services, maison de retraite, etc.).

Des services à développer et à pérenniser pour renforcer l'attractivité du territoire (école et soins de santé)

Comme il est précisé précédemment, dans le domaine social, le territoire dispose d'un Centre Public d'Action Sociale (CPAS), développant de nombreuses actions (repas à domicile, aides ménagères, dépannage, service de mobilité, magasin de seconde main). Il s'appuie également sur son Plan de Cohésion Sociale (PCS), en cours pour les années 2020-2025. Un Espace Public Numérique (EPN) « Cyber Semois » est également mis à la disposition de la population.

Dans le domaine de l'enseignement, la commune de Vresse-sur-Semois dispose de plusieurs établissements scolaires. La population est ravie de la présence des nombreuses écoles maternelles et primaires sur le territoire, dans une majorité des villages. L'absence d'école secondaire est toutefois perçue négativement, obligeant les enfants à partir de 12 ans de poursuivre leur scolarité dans d'autres communes – les écoles secondaires les plus proches se situant à Carlsbourg, Beauraing et Bouillon. Le maintien des écoles apparaît comme un réel enjeu. En effet, certaines implantations sont menacées de fermeture pour cause d'un manque d'élèves. Rappelons la fermeture de l'école de Membre en 2014. Les habitants estiment cet enjeu comme essentiel afin d'attirer de jeunes ménages sur la commune. Quelle anticipation pour le maintien des écoles fondamentales ?

Malgré la présence de plusieurs services sur la commune (vétérinaire, coiffeur, etc.), Vresse-sur-Semois fait face à une disparition progressive de ceux-ci. Le manque de services bancaires et postaux est aujourd’hui constaté. En effet, le territoire ne compte plus qu’un seul distributeur de billets à Vresse. La population précise cependant qu’il tombe régulièrement en panne, engendrant ainsi des désagréments. Les habitants s’inquiètent également de la pérennité du point poste à Bohan, dépendant d’un commerçant privé, et regrette l’absence de boîte postale à Bagimont. De plus, l’offre en soins de santé est également très faible, avec un manque de médecins bien présent sur le territoire. Ceux en activité sur la commune sont vieillissants. Quid du maintien d’une médecine de proximité sur le territoire ? Ne disposant pas d’établissement hospitalier, l’hôpital le plus proche se situe à Libramont-Chevigny, à 40 kilomètres. Dû à leur éloignement, il apparaît difficile pour les services de secours d’accéder à certains villages et hameaux du territoire. Des lacunes existent parmi les localités. A titre d’exemple, Pussemange ne dispose pas du réseau ASTRID pour les services d’urgence et de police. De plus, dans le cadre de la restructuration Vivalia 2025, l’hôpital libramontois disparaîtra au profit d’un nouvel établissement à Houdemont (Habay), plus éloigné géographiquement de Vresse-sur-Semois. Ainsi, avec l’avenir incertain de l’activité des médecins et les hôpitaux éloignés, la population insiste sur la nécessité de rassembler des soignants au sein d’une maison médicale. Un partenariat avec la maison médicale des Hautes Rivières pourrait être réalisé.

Communication

<p>INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p>Atouts ☺ <i>Bulletin communal distribué trimestriellement</i> ☺ <i>Présence sur les réseaux sociaux (Facebook)</i> ☺ <i>Publication du Guide des aînés, à l’initiative du CCCA</i> ☺ <i>Panneau numérique à Vresse</i></p>	<p>Faiblesses ⚠ <i>Communication sur les évènements locaux à renforcer</i> ⚠ <i>Absence de valve communale dans les différentes entités</i></p>
<p>EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p>Opportunités ☆ <i>Développement des Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication (NTIC)</i></p>	<p>Menaces ⚠ <i>Fracture numérique : l’enjeu des nouvelles technologies peut ne pas être évident pour les aînés</i></p>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Une communication communale à renforcer

La communication communale est assurée par plusieurs moyens. Distribuant un bulletin communal trimestriel, la commune informe également les citoyens sur son site internet et sa page Facebook. Un panneau numérique est également situé à Vresse. La population a mis en évidence l’absence de valve communale dans les différentes entités. Elle considère qu’il s’agit d’un bon moyen pour l’administration communale de transmettre des informations aux citoyens. De plus, la communication sur les évènements et les actualités inter-villages doit être améliorée et renforcée. Le besoin d’avoir une personne de référence (relais), proche des gens, a été exprimé.

Rencontres et cohésion sociale

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ <i>Plusieurs salles et maisons de village disponibles à la location dans plusieurs villages de la commune</i> ☺ <i>Plaines de jeux</i> ☺ <i>Projet d'installation de plaines de jeux à Sugny et Bohan</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ <i>Isolement des personnes âgées</i> ☹ <i>Isolement de certaines personnes dans les villages</i> ☹ <i>Manque d'un local de rencontres pour les aînés (pour jouer aux cartes, jeux de société, échanger) et d'espaces de rencontre pour les jeunes</i> ☹ <i>Pas de rencontre/accueil avec les autorités lors de l'installation de nouveaux habitants</i> ☹ <i>Manque d'une salle de village (pour divers usages : enterrements, associations)</i> ☹ <i>Manque d'occasion de se rencontrer à part dans les commerces</i> ☹ <i>Manque de plaines de jeux</i> ☹ <i>Manque d'espaces de rencontres et d'aires de convivialité</i> ☹ <i>Difficultés d'accès aux salles de village même si elles ne sont pas réservées</i> ☹ <i>Mauvais entretien des plaines de jeux (Sugny/Bagimont/Orchimont)</i>
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☆ <i>Entraide et solidarité dans les villages</i> ☆ <i>Bonne entente au sein de la population</i> ☆ <i>Bienveillance et tolérance des habitants, notamment à l'égard de la communauté LGBT</i> ☆ <i>Ambiance conviviale entre les villageois (Laforêt)</i> ☆ <i>Commune caractérisée par la quiétude et le calme</i> ☆ <i>Jeunesse dynamique dans le village de Nafraiture</i> ☆ <i>Animations dans les villages favorisant les liens sociaux (Fête des voisins, brocante, grand feu, repas, couyon, marches, etc.)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ <i>Manque d'esprit de village en raison des flux touristiques (Bohan/Hérissart)</i> ⚠ <i>Nuisances sonores engendrées par les festivités (« tapage nocturne »)</i> ⚠ <i>Chiens en liberté générant des nuisances (déjections canines, bruit)</i> ⚠ <i>Manque d'implication/motivation de la population dans la vie collective</i> ⚠ <i>Manque de rencontre entre les nouveaux et anciens habitants</i> ⚠ <i>Peu de manifestations sur le village de Pussemange</i> ⚠ <i>Essoufflement de la dynamique villageoise/manque d'esprit de village avec la transformation accrue d'habitations en gîtes</i>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Un besoin de convivialité à travers des espaces de rencontres

Le territoire de Vresse-sur-Semois dispose de plusieurs salles (dont des maisons de village) et espaces disponibles à la location, facilitant l'organisation d'animations et d'activités. L'accès à certaines salles semble parfois difficile. Des manques d'infrastructures sont également constatés au sein de la population. Pour les villages ne disposant pas de salle, les habitants ressentent un manque et une nécessité d'un lieu de rassemblement pour la population. Un besoin d'espaces de rencontres et d'aires de convivialité a également été évoqué. Ces espaces (tables ombragées, bancs, aires de pique-nique, etc.) serviraient autant aux habitants qu'aux touristes.

Culture, sport et loisirs

<p>INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Bibliothèque communale ☺ Centre d'Interprétation d'Art ☺ Projet d'aménagement de deux aires multisports à Sugny et Bohan ☺ Syndicat d'initiatives communal avec plusieurs antennes locales ☺ Organisation de manifestations culturelles (Fête du livre, festival VressE'stival) ☺ Projet de boîtes à livres 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ☹ Manque d'infrastructures sportives (hall des sports, terrains de football) ☹ Manque d'un lieu de rencontres pour le patro ☹ Manque d'initiative communale pour la vie associative et culturelle
<p>EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ☆ Tissu associatif local (3x20, jeunes, comités des fêtes, asbl des voisins d'Orchimont) ☆ Nombreuses activités mises en place (jujitsu, chorale, yoga, boîtes à livres, etc.) ☆ Patrimoine culturel lié au peintre Baron Léon Frédéric 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Manque d'activités sportives ⚠ Manque de club sportif ⚠ Essoufflement des syndicats d'initiatives ⚠ Manque de bénévoles lors de la mise en place d'activités

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Une offre sportive à développer

Le domaine culturel est fortement représenté sur la commune. Citons la récente ouverture de la bibliothèque communale en février 2021. Un projet de mise en place de boîtes à livres dans chaque village est en cours. Le territoire se caractérise aussi par la présence du Centre d'Interprétation d'Art, recensant près de 160 tableaux. Des expositions temporaires y sont organisées. La culture est également renforcée à travers le peintre Baron Léon Frédéric, dont la vie était étroitement liée au village de Nafraiture et son église au XIX^{ème} siècle. Notons également que la commune a pour projet de créer une salle de spectacle pour renforcer l'offre culturelle sur le territoire.

A contrario, l'offre sportive apparaît relativement faible. Les consultations villageoises ont révélé un manque important au niveau des infrastructures (hall des sports, terrains de football) et des activités sportives. Peu de clubs sportifs sont également recensés. Il y a ici un réel besoin exprimé par la population. Cela permettrait notamment d'attirer des jeunes sur le territoire. Rappelons que la commune de Vresse-sur-Semois a le projet d'aménager deux aires multisports à Sugny et à Bohan. En effet, d'ici quelques années, la commune verra l'installation d'une aire multisports couverte et un espace « street workout » à Sugny, et une nouvelle aire multisports couverte et une plaine de jeux à Bohan.

Un tissu associatif local important (3x20, jeunesses villageoises, comités des fêtes, etc.) gravite autour de ces infrastructures, offrant à la population la possibilité de pratiquer des activités sportives et culturelles (jujitsu, chorale, yoga, etc.). Les villages disposent de comités, contribuant au dynamisme des villages à travers de nombreux événements et activités (par exemple, à Nafraiture, fête, brocante, grand feu, repas, couyon, marche, etc.). La population constate toutefois un essoufflement du syndicat d'initiatives à Bohan. D'un point de vue général, elle met en avant le manque de bénévoles lors de la mise en place d'activités.

2. Axe « Territoire » : Habiter à Vresse-sur-Semois

Gestion environnementale, biodiversité et ressources naturelles

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Adhésion aux contrats de rivière Semois-Chiers et Haute-Meuse ☺ Adhésion au Parc naturel de l'Ardenne Méridionale ☺ Réseau de distribution d'eau communal ☺ Participation communale à l'évènement « Semaine de l'arbre » ☺ <i>Projet LIFE : connections transfrontalières qui renforcent la biodiversité</i> ☺ <i>Fauchage tardif</i> ☺ <i>Fleurissement du village de Pussemange</i> ☺ <i>Organisation annuelle de l'opération Be Wapp</i> ☺ Adhésion à la Convention des Maires ☺ Plan Énergie Climat de l'arrondissement de Dinant ☺ Permanence du Guichet Énergie Wallonie ☺ Projet d'implantation d'un système de production d'énergie électrique renouvelable « Poumon d'Archimède » 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ <i>Ramassage des immondices défaillant dans certains quartiers (chemin des Grossarts et la rue du Vicinal à Bohan)</i> ☹ <i>Manque d'entretien des chemins de promenades</i> ☹ <i>Manque de fleurissement dans les villages (Alle/Mouzaive, Sugny)</i> ☹ <i>Entretien des égouts</i> ☹ <i>Réseau d'eau communal à améliorer</i>
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☆ <i>Paysages naturels et points de vue remarquables</i> ☆ <i>Patrimoine naturel classé (27 % du territoire repris en zone Natura 2000, 2 réserves naturelles, 2 zones humides d'intérêt biologique, 1 cavité souterraine d'intérêt scientifique, 1 réserve forestière, 18 sites de grand intérêt biologique, 38 arbres et 1 haie remarquables)</i> ☆ <i>Beauté de la forêt (représentant 75 % du territoire)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ <i>Phénomènes d'inondations fréquents le long de la Semois (où se trouvent des infrastructures touristiques)</i> ⚠ <i>Abords de la Semois très sales : nombreux déchets, excréments de chiens, poubelles vite remplies l'été</i> ⚠ <i>Manque de station d'épuration dans certains villages/maisons pas toutes raccordées au réseau d'égouttage : eaux usées déversées dans la Semois</i> ⚠ <i>Captage d'eau non sécurisé à Pussemange</i> ⚠ <i>Incivilités et présence de déchets au bord des routes</i>

	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Proximité de la Semois ☆ 2 réserves Natagora ☆ Qualité de l'air ☆ Diversité de la nature ☆ Présence de 4 stations d'épuration (Membre, Vresse, Laforêt, Alle) ☆ Adhésion au Parc National de la Vallée de la Semois 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ Parc à conteneurs éloigné de Sugny (celui de Corbion est le plus proche mais appartient à IDELUX) ⚠ Espèces invasives recensées
--	--	--

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Un cadre environnemental exceptionnel à préserver et à protéger

Vresse-sur-Semois dispose d'un cadre environnemental et paysager exceptionnel. Avec 27 % du territoire repris en zones Natura 2000, 2 réserves naturelles, 2 réserves Natagora, 2 zones humides d'intérêt biologique, 1 cavité souterraine d'intérêt scientifique, 1 réserve forestière, 18 sites de grand intérêt biologique, 38 arbres et 1 haie remarquables, la commune démontre non seulement que son patrimoine naturel est riche mais également la volonté locale de le préserver. En effet, Vresse-sur-Semois participe activement à la préservation de son environnement à travers son adhésion aux contrats de rivière Semois-Chiers et Haute-Meuse, au Parc naturel de l'Ardenne Méridionale et à sa participation annuelle à l'évènement « Semaine de l'arbre ». La population souligne tout particulièrement les paysages naturels et points de vue remarquables du territoire. La commune se caractérise pour sa forêt (75 % du territoire est repris en zone forestière), sa qualité de l'air et sa diversité de la nature. La proximité de la Semois est un atout indéniable, participant au cadre de vie agréable sur la commune.

Des mesures en faveur de la biodiversité sont également mises en place (projet LIFE incluant des coopérations transfrontalières, fauchage tardif, fleurissement de Pussemange).

Toutefois, cet environnement de qualité est soumis à des incivilités. En effet, des déchets sont retrouvés au bord des routes et de la Semois. En raison des flux touristiques importants, les poubelles sont vite remplies l'été. Les consultations villageoises ont révélé un besoin d'entretien au niveau des caniveaux et des égouts. De plus, le ramassage des immondices semble défaillant dans certains quartiers de Bohan. De plus, en raison d'un manque de station d'épuration dans certains villages ou du fait que certaines maisons ne soient raccordées au réseau d'égouttage, les eaux sales se déversent dans la Semois. Une sensibilisation auprès des touristes et habitants sur la dangerosité de certains produits chimiques, notamment leurs impacts nocifs sur la faune et la vie aquatique, a tout son sens.

Une dynamique énergétique à renforcer

Précisons que la commune de Vresse-sur-Semois est engagée dans une dynamique énergétique, à travers son adhésion à la Convention des Maires et la mise en œuvre d'un Plan Énergie Climat à l'échelle de l'arrondissement de Dinant. Un Guichet de l'énergie se tient également tous les mois, offrant aux citoyens des conseils et astuces durables à adopter au quotidien. Les consultations villageoises n'ont pas révélé de problématiques spécifiques.

Logement, aménagement du territoire et urbanisme

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ <i>Architecture du bâti uniforme et harmonieuse</i> ☺ <i>Aménagement de la place du village de Membre</i> ☺ <i>Aménagement des places d'Alle et Nafraiture, financé dans le cadre de la précédente opération de développement rural</i> ☺ <i>Rues accueillantes</i> ☺ <i>Plan Habitat Permanent</i> ☺ <i>21 logements publics</i> ☺ <i>1 logement d'urgence</i> ☺ <i>1 logement de transit</i> ☺ <i>1 logement tremplin</i> ☺ <i>Plans de gestion et d'aménagement du territoire (SDC, GRU, SOL)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ <i>Manque de terrains disponibles (Alle)</i> ☹ <i>Manque d'extension des zones à bâtir dans quelques villages</i>
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☆ <i>1 logement social géré par le Fonds du Logement de Wallonie</i> ☆ <i>Habitats individuels (pas de bâtiments à appartements)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ <i>Bâtiments inhabités et terrains abandonnés (ancienne école d'Hérisson)</i> ⚠ <i>Difficultés d'accès au logement</i> ⚠ <i>Accroissement du nombre de résidences secondaires (1.080 en 2022 réparties sur l'ensemble des villages)</i> ⚠ <i>Concurrence entre logements principaux et logements touristiques</i> ⚠ <i>Augmentation des prix immobiliers (terrains à bâtir et maisons ordinaires)</i>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Des problématiques d'accès au logement, renforcées par une concurrence entre logements principaux et logements touristiques

Le bâti à Vresse-sur-Semois se caractérise pour son uniformité et son harmonie. La population apprécie les rues accueillantes de la commune, et particulièrement l'aménagement de la place du village de Membre. La commune dispose de plusieurs plans de gestion et d'aménagement du territoire. La population regrette toutefois que le nombre de terrains bâtissables soit de plus en plus bas. Dans certains villages, il n'existe pas d'extension possible au niveau des zones à bâtir, renforçant la difficulté pour les habitants de construire leur habitation. De plus, l'augmentation des prix immobiliers (terrains à bâtir et maisons ordinaires) est pointée par les habitants, nuisant à l'accessibilité immobilière des nouveaux ménages sur le territoire. Ces difficultés d'accès au logement se justifient également par l'accroissement du nombre de résidences secondaires, engendrant ainsi une concurrence entre les logements principaux et les logements touristiques et l'existence de conflits d'usage entre habitants et touristes. Les enjeux liés à l'accès au logement et la propriété immobilière apparaissent cruciaux. De plus, la construction de la prison va générer de nouveaux emplois et entraîner de nouveaux besoins en logement. Quid de l'installation de ces futurs travailleurs ?

La commune de Vresse-sur-Semois souhaite favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour tous, notamment au droit au logement. A travers son Plan Habitat Permanent (PHP), elle entend réduire la précarité des personnes vivant en permanence dans des logements à vocation touristique. Elle souhaite aussi favoriser les logements de qualité et lutter contre les logements inoccupés et/ou insalubres. Une vingtaine de logements sociaux est recensée sur le territoire communal. Un logement tremplin est également situé à Sugny.

Patrimoine

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ <i>Rénovation de deux lavoirs (Chairière)</i> ☺ <i>Musée Ardois'alle</i> ☺ <i>Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine</i> ☺ <i>Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine lié à l'eau par le contrat de rivière Semois-Chiers</i> ☺ <i>Nombreux parcours valorisant le patrimoine local (La Route du Maquis, La Route du Tabac, L'Ardenne authentique, circuits transfrontaliers sur le thème du bois et de l'ardoise, la Route de l'Eau)</i> ☺ <i>Hangars à tabac</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ <i>Peu de moyens pour l'entretien de l'abreuvoir d'Hérisson</i> ☹ <i>Lavoirs en mauvais état</i> ☹ <i>Manque de valorisation de la fontaine de Chalay</i>
EXTERNE	Opportunités	Menaces

<p>Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<p>☆ <i>Laforêt, l'un des plus beaux villages de Wallonie</i> ☆ <i>Patrimoine bâti (maisons typiques, chapelles, églises) et rural de qualité</i> ☆ <i>Patrimoine bâti classé (4 sites et 10 monuments classés par la Région wallonne)</i> ☆ <i>Qualité architecturale des bâtiments et des églises</i> ☆ <i>Domaine marial de Sugny</i></p>	<p>△ <i>Moins en moins de présences aux offices : quid du devenir des églises ?</i></p>
---	--	---

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Un patrimoine bâti de qualité à préserver et à valoriser

Le territoire communal dispose d'un patrimoine bâti et rural de qualité, avec la présence d'éléments de petit patrimoine. Il dispose également d'un patrimoine bâti classé comme le Moulin de Mouzaive et le Pont Saint-Lambert. La population apprécie la rénovation des lavoirs. Des efforts doivent être poursuivis en ce sens.

La valeur patrimoniale des églises apparaît également comme un réel atout. Toutefois, ces dernières semblent moins fréquentées. Quid du devenir des églises ?

D'autres éléments patrimoniaux mériteraient une meilleure mise en valeur tels que le domaine marial à Sugny ou encore les anciens séchoirs à tabac.

Mobilité

INTERNE	Atouts	Faiblesses
<p>Sur quoi peut agir directement le « système » commune</p>	<p>☺ <i>Présence du RAVeL</i> ☺ <i>Covoiturage mis en place par le CPAS</i> ☺ <i>Bus communal pour le ramassage scolaire</i> ☺ <i>Création d'une piste cyclable piétonne entre Membre et Bohan en cours</i> ☺ <i>Partenariat communal avec MobiliSud</i></p>	<p>☹ <i>Manque de passages pour piétons sur la rue de l'église (Bohan)</i> ☹ <i>Manque de parkings (Alle, Bohan)</i> ☹ <i>Manque de sécurité sur le bord des routes (surtout avec la présence de piétons)</i> ☹ <i>Axes principaux dans les centres de villages bruyants et dangereux pour les piétons</i> ☹ <i>Vitesse excessive des véhicules</i> ☹ <i>Manque d'aménagements de sécurité routière pour les usagers faibles (manque de trottoirs, manque de panneaux indiquant les zones 30 aux abords des écoles)</i> ☹ <i>Problème de coexistence entre les usagers : les voitures vont sur les trottoirs</i></p>

		⊖ <i>Manque de marquage routier sur la route entre Orchimont et Bièvre</i>
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	Opportunités ☆ <i>Amélioration des accès, équipements et infrastructures (voiries) via la construction de la future prison</i> ☆ <i>Opportunités de mobilité liées à la position géographique transfrontalière avec la France (proximité des gares françaises TGV de Sedan et de Charleville-Mézières)</i>	Menaces ⚠ <i>Absence de desserte ferroviaire</i> ⚠ <i>Offre en transports en commun peu développée (peu de bus circulent le week-end, horaires majoritairement fixés en fonction des horaires scolaires)</i> ⚠ <i>Trafic important engendrant un sentiment d'insécurité et des nuisances diverses (pollution, bruit)</i> ⚠ <i>Mauvais entretien de la voirie régionale</i> ⚠ <i>Manque d'actualisation de certains logiciels de cartes virtuelles (certaines rues ne sont pas répertoriées)</i> ⚠ <i>Circulation des camions dangereuse sur les grands axes de circulation</i> ⚠ <i>Dépendance à la voiture</i> ⚠ <i>Position géographique éloignée des axes de communication : Autoroute E411 accessible en 30 minutes</i>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Des habitudes tournées vers le « Tout à la voiture » renforçant le sentiment d'insécurité des habitants

Le territoire communal de Vresse-sur-Semois apparaît enclavé et isolé par rapport aux axes de communication et ferroviaires. En effet, bien qu'il soit traversé par plusieurs axes routiers régionaux, il se situe à environ 30 minutes de l'autoroute E411 « Bruxelles – Namur – Arlon – Luxembourg » et ne dispose pas d'infrastructure ferroviaire. Toutefois, plusieurs lignes de bus desservent les villages. Néanmoins, peu circulent les week-ends et la semaine. L'offre en transports en commun peut être qualifiée de faible avec une faible fréquence de bus et des horaires majoritairement fixés en fonction des horaires scolaires. Cette dernière favorise l'utilisation de la voiture et augmente le trafic routier, renforçant ainsi le sentiment d'insécurité routière au sein des villages. D'un point de vue général, la population déplore un manque de transports en commun. Cela peut engendrer un isolement d'une certaine partie de la population, nécessitant d'avoir une voiture pour être mobile. Le réseau de bus pourrait être utilisé à une plus grande fréquence et être mieux organisé afin de relier les villages aux services communaux et autres pôles de mobilité.

Il apparaît également important d'améliorer la mobilité pour les personnes isolées (assurer un accès aux besoins primaires et soins de santé). Les habitants suggèrent aussi d'améliorer le stationnement afin d'éviter que les gens se garent de manière sauvage sur les sites de petit patrimoine.

Dans la majorité des localités, les habitants se plaignent de la dangerosité (fréquence, vitesse, bruits) des axes principaux, au centre des villages. La population apprécie la présence du RaVeL et la mise en

place de structures favorisant la mobilité douce, notamment la piste cyclo-piétonne en cours d'installation entre Bohan et Membre.

3. Axe « Economie » : Travailler et entreprendre à Vresse-sur-Semois

Agriculture et sylviculture

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ <i>Marché du terroir de Vresse</i> ☺ <i>Distributeur de pains et de viandes à Vresse</i> ☺ <i>Deux jardins communautaires à Alle et Sugny</i> ☺ <i>83,0 % de forêts publiques</i> ☺ <i>Importance des revenus forestiers dans le budget communal (ventes de bois, locations de chasse)</i> ☺ <i>Possibilités de promenades en forêt</i> ☺ <i>Droit d'affouage</i> ☺ <i>Chasse</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ <i>Manque de valorisation du bois local</i>
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☆ <i>Appui du Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale</i> ☆ <i>Coopérative fermière CoFArMe</i> ☆ <i>74,5 % du territoire repris en zone forestière (7.538 hectares)</i> ☆ <i>14,9 % du territoire repris en zone agricole (1.509 hectares)</i> ☆ <i>Activités agricoles : fermes et agriculture qui perdurent</i> ☆ <i>Développement des circuits courts alimentaires (vente directe à la ferme, productions locales dans les magasins)</i> ☆ <i>La Chiquetterie</i> ☆ <i>Bison Ranch</i> ☆ <i>2 scieries artisanales à Alle</i> ☆ <i>Méthode « Zéro Phyto »</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ <i>Baisse du nombre d'exploitations agricoles</i> ⚠ <i>Exploitants agricoles vieillissants</i> ⚠ <i>Culture des sapins de Noël jugée trop importante</i>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Des ressources locales (bois, agriculture) à valoriser

Malgré un vieillissement des exploitants et une forte diminution de son nombre d'exploitations agricoles depuis les années 2000, l'activité agricole à Vresse-sur-Semois se stabilise. Le territoire connaît le développement des circuits courts alimentaires (vente directe à la ferme, productions locales commercialisées dans des magasins). En collaboration avec l'Agence de Développement Local (ADL), la commune organise également un marché du terroir d'avril à octobre. Les circuits courts alimentaires répondent aux attentes grandissantes des consommateurs, à la recherche de transparence et de proximité avec les producteurs. De plus, avec l'appui du Parc naturel de l'Ardenne Méridionale, une coopérative fermière (CoFARMe) s'est installée, mettant à disposition divers outils pour valoriser les matières premières agricoles sur le territoire et favoriser leur commercialisation. Plusieurs producteurs vressois adhèrent à la démarche. La population souhaite soutenir l'économie locale via la promotion des producteurs locaux. La revalorisation de l'économie du tabac et des fraises, ainsi que la restauration du marché dominical de Membre ont été évoqués. De plus, les consultations villageoises ont révélé la volonté de soutenir l'activité agricole locale en proposant d'utiliser les bords de la Semois pour de la culture maraîchère et en favorisant le pâturage sur les zones en friche.

Comme il est précisé auparavant, la commune de Vresse-sur-Semois se caractérise pour son profil forestier. En effet, près de 75 % du territoire est repris en zones forestières. Plus de 80 % de la forêt est publique, représentant ainsi une source de revenus communaux importants (vente de bois, locations de chasse). Occupant ainsi la majeure partie de la surface communale, la forêt participe à la richesse paysagère et à l'attractivité touristique de la commune. La population regrette toutefois la culture importante de sapins de Noël sur le territoire. Elle constate également un manque de la valorisation du bois local. Elle souhaite la protéger un maximum en favorisant la relocalisation du bois local et une gestion intelligente du massif forestier.

Commerce, entreprises et emploi

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<p>☺ <i>Agence de Développement Local Vresse-sur-Semois/Bièvre développant de nombreux projets (Chèques commerce, marché, etc.)</i></p> <p>☺ <i>Maison de l'Emploi</i></p> <p>☺ <i>Agence Locale pour l'Emploi</i></p> <p>☺ <i>Amélioration récente de la connexion internet</i></p>	<p>☹ <i>Absence de parc d'activités économiques</i></p> <p>☹ <i>Connexion internet et mobile pouvant être améliorée malgré la récente installation du raccordement et de la fibre</i></p>

EXTERNE	Opportunités	Menaces
<p>Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Opportunités commerciales et d'emplois liées à la position géographique transfrontalière avec la France ☆ <i>Commerces de proximité (Alle, Laforêt, Membre)</i> ☆ <i>Épicerie locale à Membre aux horaires élargis, rendant service à la population</i> ☆ <i>Création de multiples emplois favorisée par les nombreux commerces locaux et établissements touristiques (restaurants, cafés)</i> ☆ <i>Futurs emplois générés via la création de la prison</i> ☆ <i>Emplois générés par le secteur forestier</i> ☆ <i>Accès rapide à l'emploi</i> ☆ <i>Nombreux indépendants dans des secteurs variés</i> ☆ <i>Nombreux artisans locaux</i> ☆ Indicateurs d'emplois favorables (taux de demande d'emploi et de chômage en baisse) 	<ul style="list-style-type: none"> ⚠ <i>Manque de liens entre l'offre et la demande locale d'emploi (beaucoup de travailleurs français)</i> ⚠ <i>Cellules commerciales transformées en habitations</i> ⚠ <i>Absence/manque de commerces de proximité (Chairière, Nafraiture, Orchimont/Hérissou)</i> ⚠ <i>Manque de formations sur la commune (hors enseignement primaire et gardienne)</i> ⚠ <i>Formations éloignées</i> ⚠ <i>Peu d'attractivité pour les jeunes</i> ⚠ <i>Manque d'entreprises</i> ⚠ <i>Réseau Proximus saturé (monopole)</i> ⚠ <i>Mauvaise connexion internet à l'ouest du territoire (Hérissou, Membre, Hérissart et Pussemange) : Quid pour l'activité commerciale et le télétravail ?</i>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

Une économie locale soutenue mais confrontée à un manque de place pour les entreprises

L'économie communale est soutenue par les services de l'Agence de Développement Local (ADL), également active sur la commune de Bièvre. Ayant pour mission de soutenir l'activité entrepreneuriale sur le territoire, elle développe de nombreuses actions en faveur du commerce et de l'économie locale. Elle liste plusieurs belles réalisations : la mise en place d'un chéquier « Les Bons Plans » et des « chèques commerces » valables chez les acteurs économiques des deux communes, ou encore l'organisation du marché du terroir. Toutefois, le territoire de Vresse-sur-Semois ne dispose pas de parc d'activités économiques.

La commune est également marquée par la future implantation de la prison d'ici 2026, ce qui va créer de nombreux emplois. Une partie de la population émet des craintes vis-à-vis de l'installation de la prison, à savoir une augmentation du trafic routier, une diminution de la quiétude sur le territoire et l'installation d'un certain public sur la commune (famille de détenus). Comment les emplois de la future prison permettront-ils de maintenir les jeunes sur le territoire ?

Les consultations villageoises ont également fait émerger un manque de liens entre l'offre et la demande locale. Le territoire recense de nombreux travailleurs français. Les citoyens aimeraient faciliter les rencontres entre les demandeurs d'emplois du territoire et les entreprises. Il y a une réelle volonté d'engager des habitants de la commune.

Vresse-sur-Semois dispose de nombreux commerces de qualité et établissements HoReCa. Toutefois, une absence (ou un manque) de commerces de proximité est constaté et signalé dans les villages de Chairière, Nafraiture, Orchimont et Hérisson. La population souhaite favoriser l'économie locale desservir les villages peu dotés en activité commerciale. Il est souligné la nécessité de faciliter l'accessibilité aux commerces via un nombre suffisant de places de stationnement.

La nécessité de développer une meilleure connectivité

Classée comme « zone blanche » en 2016, la commune de Vresse-sur-Semois connaît un meilleur débit internet depuis l'amélioration du réseau. Toutefois, en raison du monopole de Proximus, le réseau rencontre des dysfonctionnements, particulièrement à l'ouest du territoire (Bohan, Membre, Hérisson, Hérisart et Pussemange). Il y a une réelle volonté d'accroître la qualité et la performance au niveau de la téléphonie et d'internet. Notons qu'une bonne qualité de réseau est un atout pour attirer les jeunes et pour faciliter l'installation des entreprises.

Tourisme

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » commune	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Centre touristique et culturel ☺ Nombreux chemins de promenades balisés (308 kilomètres, circuit LUNA) ☺ Création d'une piste cyclo-piétonne entre Membre et Bohan ☺ Pistes VTT vers Bouillon et la France ☺ Possibilités de promenades en forêt ☺ Plusieurs zones de baignade ☺ Projet de création d'une nouvelle zone de baignade à Bohan ☺ Centre de loisirs Récréalle ☺ Projet européen « Ardenne Cyclo » 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Manque de points d'informations touristiques ☹ Manque de toilettes publiques ☹ Manque d'emplacement pour vider les WC des mobil-homes ☹ Taxes pour les seconds résidents élevées ☹ Manque d'entretien des sentiers de promenade

	☺ Création d'un village de vacances à Bohan (Dolimarts)	
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » commune	Opportunités ☆ Appartenance à la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne ☆ Appui du Parc naturel de l'Ardenne Méridionale sur le volet touristique ☆ Nombreux établissements de restauration (restaurants, friterie) ☆ Nombreux hébergements touristiques : un atout pour les touristes ☆ Nombreuses attractions touristiques ☆ Potentiel du Domaine des Dolimarts d'un point de vue touristique ☆ Création du Parc national de la Semois ☆ Proximité de la frontière française ☆ Région touristique de la Semois hautement attractive	Menaces ⚠ Nuisances engendrées par le tourisme (bruit, déchets, cohabitation, circulation) ⚠ Nombreux gîtes (72) et secondes résidences (1.080). Déséquilibre entre les locaux, les seconds résidents et les gîtes ⚠ Manque d'encadrement des différents publics touristiques (scouts)

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments issus des consultations

La crainte d'un tourisme de masse sur le territoire : Un équilibre à trouver

Vresse-sur-Semois fait partie de la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, du Parc naturel de l'Ardenne Méridionale et du Parc National de la Vallée de la Semois, ayant pour objectif la valorisation du territoire. Un centre touristique et culturel et un syndicat d'initiatives sont également actifs sur la commune. L'ensemble de ces acteurs participent à l'attractivité du territoire, en organisant diverses activités et manifestations sur le territoire.

La commune se caractérise pour ses nombreux hébergements touristiques et son offre en restauration/café bien développée, prouvant la vocation et l'attractivité touristique du territoire communal. La dynamique touristique est par ailleurs particulièrement forte à Bohan, avec une concentration des hébergements et établissements de restauration.

Le territoire dispose de réels atouts touristiques. Il peut s'appuyer sur son environnement de qualité. De nombreuses activités lui sont propres (musée Ardois'alle, le centre de loisirs Récréalle, centre d'interprétation d'art, etc.). La commune dispose également de nombreux circuits de randonnée balisés sur 308 kilomètres. Rappelons également que la localité de Laforêt est labellisée comme l'un des plus beaux villages de Wallonie. Deux circuits sont par ailleurs propres à ce village, afin de le découvrir via la mobilité douce. La commune s'inscrit dans plusieurs projets touristiques, notamment un projet de création d'une piste cyclo-piétonne entre Membre et Bohan. La création d'un village de vacances à Bohan est également en cours sur le domaine des Dolimarts, ainsi qu'une nouvelle zone de baignade sur cette même localité.

Des aménagements doivent être réalisés pour répondre aux besoins aujourd'hui constatés : peu de points d'informations touristiques dans les villages, manque de toilettes publiques, etc.

D'un point de vue général, la population craint que le tourisme devienne intensif. Un manque d'encadrement des différents publics touristiques (des scouts, notamment) est regretté, causant des nuisances pour les habitants permanents (nuisances sonores, déchets). Les habitants tiennent à ce que le niveau de développement du tourisme soit maintenu. Un tourisme plus important causerait davantage de nuisances (perte de qualité et dégradation des conditions de vie) pour les locaux. La population constate la présence de nombreux gîtes et secondes résidences, empêchant alors de nouveaux ménages de s'installer sur la commune. Comment recréer un équilibre entre les locaux, les seconds résidents et les gîtes sur le territoire de Vresse-sur-Semois ?

De quelle manière penser une meilleure exploitation du potentiel touristique actuellement présent (HoReCa, produits du terroir, tourisme vert) ?

2 Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux

